

des forçats libérés sur parole pendant les dix années 1899-1909 est de 2,515. Les permis de 99 forçats qui ne s'étaient pas conformés aux conditions durent être révoqués, 54 furent également annulés pour condamnations ultérieures, et 1,483 terminèrent leur peine sur parole, laissant un nombre total sur parole de 879. Ainsi le nombre des forçats qui ont manqué à leur parole au cours des dix années est de 153, soit 2.1 p. 100. Ces chiffres représentent non seulement un avantage matériel pour l'Etat, grâce aux économies réalisées, mais aussi un avantage moral, d'importance infiniment plus grande. Les inspecteurs font remarquer que, quand le système de libération sur parole fut établi, on le critiqua comme une innovation dangereuse ; après une année d'expérience on déclarait encore que c'était une expérience douteuse. Maintenant, après dix années d'opération, on reconnaît ouvertement la sagesse de ce procédé. De l'avis de tous, le système de libération sur parole est la réforme judiciaire la plus importante et la plus utile qui ait été introduite jusqu'ici dans ce pays.

Traitement  
des criminels  
endurcis.

D'autre part, les inspecteurs condamnent énergiquement le système actuel de peines fixes, par lequel, chaque semaine, des criminels notoires ou endurcis, qui n'ont signifié aucune intention de se réformer, sont libérés, simplement parce que le juge ou le magistrat ont fixé, en ce qui les concerne, la limite nécessaire pour la protection de la société. Ils recommandent un changement de système, et l'application de peines de durée illimitée pour les criminels endurcis.

Fermes expé-  
rimentales  
fédérales.

Nous rapportons, dans l'Annuaire de 1907, pages 1 à lii, les progrès des fermes expérimentales fédérales. Une autre ferme annexe vient d'être ouverte à Rosthern, dans le nord de la Saskatchewan, à cinquante milles au sud de Prince Albert, sur la ligne du chemin de fer Regina à Prince Albert. Cette ferme est à environ un mille de la station de chemin de fer de Rosthern. Elle couvre une superficie de 155 acres. On se propose d'y faire l'essai de toutes les cultures dont la réussite paraît assurée dans ce district, et d'entreprendre des expériences pour démontrer l'utilité des assolements et l'avantage qu'offre l'adoption des meilleures procédés connus de préparation du sol. On mettra aussi à l'essai un grand nombre d'espèces d'arbres fruitiers, forestiers, et d'ornement. Une autre ferme expérimentale vient également d'être établie à l'extrémité est du Dominion, sur l'île du Prince-Edouard, près de la ville de Charlottetown. Cette ferme se compose de 60 acres, elle est située à proximité de la ville, près de la ligne du chemin de fer, en vue de tous les trains qui passent. Au printemps de 1910 on commencera des essais de culture de nombreuses variétés de céréales, de plantes fourragères, de gros et de petits fruits et d'arbres et d'arbrisseaux d'ornement. Les fermes expérimentales fédérales sont maintenant au nombre de 9. Elles se composent de la ferme centrale à Ottawa et de huit fermes annexes situées aux endroits sui-